

# **Projet pédagogique - A.C.M Les P'tits Pelauds**

## **Juillet et Août 2022**

### **A//Rappel des priorités éducatives du projet éducatif et des objectifs du projet pédagogique:**

#### **1/ Les priorités éducatives :**

- Permettre aux enfants d'accéder à la culture, au savoir et à la connaissance
- Etre acteur de sa vie
- Eveiller les esprits, former des individus libres et responsables
- Renforcer la solidarité
- Investir le temps libre pour grandir et s'émanciper
- Participer à la transformation de la société
- Favoriser les liens intergénérationnels

L'accueil collectif de mineurs doit aussi être un lieu d'intégration, de mixité sociale et d'échanges.

#### **2/ Objectifs du projet pédagogique établis par l'équipe :**

##### **a/ Vivre ensemble, partage, écoute :**

- ★ Favoriser le partage et l'écoute au sein d'un même groupe
- ★ Etre capable de respecter les règles de vie
- ★ Favoriser la notion de respect entre les enfants, entre les enfants et les adultes

##### **b/Favoriser l'autonomie de l'enfant pour qu'il soit acteur de ses choix au quotidien :**

- ★ S'épanouir et devenir acteur de ses loisirs en exprimant ses choix
- ★ Favoriser l'autonomie de l'enfant au quotidien
- ★ Responsabiliser les enfants grâce à des tâches quotidiennes

##### **c/ Favoriser l'entraide, l'esprit de groupe :**

- ★ Mettre en place des tutorats entre groupes petits et grands
- ★ Favoriser l'esprit de groupe entre les enfants lors des activités
- ★ Favoriser l'entraide lors des temps de vie quotidienne

### 3/ Les moyens de mise en œuvre des objectifs :

#### a/ Vivre ensemble, partage, écoute

- Les animateurs permettront aux enfants de proposer et/ou de co-animer des activités
- Les animateurs proposeront des forums ludiques pour que chacun puisse s'exprimer. Chaque animateur prend un petit groupe pour permettre aux enfants de s'exprimer sur la journée
- Les animateurs mettront en place un moyen ludique pour favoriser l'entraide, tutorat, binôme au sein d'un même groupe
- Les animateurs proposeront des activités où chaque enfant participera à un projet commun (activités artistiques, jeux sportifs, grands jeux...)

#### b/ Favoriser l'autonomie de l'enfant pour qu'il soit acteur de ses choix au quotidien :

- ❖ Les animateurs aideront les enfants à participer aux différents temps de vie quotidienne (débarrasser la table, ranger le matériel, ranger les salles...)
- ❖ Respecter le matériel et les locaux (livres, ...)
- ❖ Les animateurs accompagneront les enfants à la réalisation d'une charte de vie en prenant en compte les thèmes prévus.
- ❖ Donner des « tâches » aux enfants pour les responsabiliser (apporter la feuille d'appel, chef des lumières, chef de rang, responsables de livres...)
- ❖ Prendre en compte les choix des enfants en leur proposant des temps d'activité qu'ils choisissent eux-mêmes...

#### c/ Favoriser l'entraide, l'esprit de groupe :

- ✓ Mélanger grands et petits pendant le déjeuner à chaque table pour que les premiers aident les derniers
- ✓ Mettre en place des grands jeux entre les petits et les grands en les mélangeant au sein des équipes
- ✓ Permettre aux enfants de proposer et co-animer des activités
- ✓ Permettre à chacun de faire preuve d'entraide
- ✓ Favoriser l'entraide entre les enfants lors des activités manuelles
- ✓ Favoriser l'esprit d'équipe tout le long de la journée par le biais des activités, sorties etc.
- ✓ Permettre aux enfants d' proposer et co-animer des activités
- ✓ Proposer des activités pour participer à un projet commun

### 4/ Les attentes par rapport l'équipe d'animation :

- Chacun doit trouver sa place au sein de l'équipe
- Chacun doit rester à sa place
- Chacun est soumis à la discrétion professionnelle
- Chacun doit s'impliquer dans la vie du centre en faisant preuve d'initiative
- Chacun doit être polyvalent tant au niveau des activités qu'au niveau de la vie collective (aide au ménage et au service des repas)

- Chacun engage sa responsabilité envers les enfants, envers les familles et les institutions
- Chacun s'engage à respecter la réglementation prévue pour les accueils collectifs de mineurs (sorties extérieures, baignade...)
- Chacun doit prendre en considération les problèmes des enfants
- Chacun doit prévenir la directrice en cas de problème quelque qu'il soit

## **5/ Le rôle du directeur :**

- Assurer la mise en œuvre du projet pédagogique
- Appliquer les consignes et les priorités des élus
- Informer les équipes vis-à-vis des familles (dispositifs spéciaux tel projet d'aide individualisé, allergies alimentaires, problèmes familiaux...)
- Organiser l'accueil des enfants et les plannings d'activités
- Organiser la logistique et le suivi du budget, du matériel, des transports, de la restauration
- Suivre le contenu pédagogique des animations (évaluation des animateurs BAFA et stagiaires, des non diplômés)
- Mettre en place des enquêtes de satisfaction auprès des familles et des enfants
- Evaluer le projet pédagogique avec l'équipe

## **B/ Fonctionnement de l'accueil des enfants :**

### **1/ Les inscriptions :**

Elles se font par le portail famille après que celles-ci ont établi un contact avec la directrice à l'ACM. La gestion des inscriptions est faite par la directrice.

Les enfants peuvent s'inscrire en journée complète avec ou sans le repas, à la demi journée avec ou sans repas (matin ou après-midi).

Les tarifs sont établis en fonction des revenus des familles et de la composition de celles-ci.

Toute absence non signalée 48H à l'avance doit être justifiée par un certificat médical ou un justificatif de l'employeur sous peine d'être facturée.

### **2/ Les horaires des enfants :**

- Inscription à la journée repas : arrivée de 7H30 à 9H et départ de 17H à 18H
- Inscription à la journée sans repas : matin : arrivée de 7H30 à 9H et départ de 12H à 12H15 et après-midi : arrivée de 13H30 à 14H et départ de 17H à 18H
- Inscription en matin repas : arrivée de 7H30 à 9H et départ de 13H30 à 14H
- Inscription en après-midi repas : arrivée entre 11H30 et 11h45 et départ de 17H à 18H
- Inscription en matin sans repas : arrivée de 7H30 à 9H et départ de 12H à 12H15
- Inscription en après-midi sans repas : arrivée de 13H30 à 14H et départ de 17H à 18H

Les parents doivent accompagner leurs enfants pour vérifier leur inscription auprès des animateurs et pourraient être refusés le cas échéant.

### 3/ Les horaires des adultes :

Le planning des animateurs est organisé sur trois types d'horaire, **à savoir de 7h30 à 17h, de 8h à 17h30 et de 8h30 à 18h**. Un planning hebdomadaire est fourni à chacun pour le séjour.

La directrice assure les départs pour les enfants qui ne déjeunent pas sur le centre et pour ceux encore présents après 18h.

Un animateur est d'accueil pour les enfants qui arrivent au centre à entre 13h30 et 14h.

Aucune absence ne peut être acceptée sauf cas d'urgence ou maladie. La directrice est présente à partir de 8H jusqu'à 18H15 sauf sur deux journées où elle s'absente de 12H à 13H30.

### 4/ La répartition des enfants :

Les enfants sont répartis en deux groupes : groupe 6/7 ans (petits) et groupe 8/11 ans (grands). Chaque tranche d'âge est accueillie dans deux bâtiments distincts.

L'appel se fait en fonction d'une feuille d'appel pour le groupe des petits et d'une feuille pour le groupe des grands.

### 5/ Organisation de la semaine :

**Un cahier de liaison est à disposition de l'équipe pour noter toute information concernant les enfants (absences non prévues, recommandations des parents, etc...). Il doit être pris par l'animateur est d'accueil, notamment le matin, en début d'après-midi et le soir.**

Un programme est distribué en début de semaine par les animateurs sur les temps d'accueil matin, midi et soir. Il est également en ligne sur le site internet de la mairie.

Les animateurs d'accueil doivent rappeler aux familles qu'une bouteille d'eau ou gourde au nom de l'enfant est nécessaire tous les jours.

Les sorties sur la journée ont lieu le mercredi et les sorties en ½ journée ont lieu sur les autres jours de la semaine par tranche d'âge (piscine, lac de Ponty, lac de Neuvic...).

### 6/ La journée type à l'accueil :

-L'accueil des enfants a lieu dans la cour, à une table, de 7H30 à 9H par deux animateurs. Un troisième reste au portail afin d'accueillir les familles et de créer un lien de communication avec elles.

-Il est parfois nécessaire d'accompagner certains enfants, notamment des petits, à leur arrivée pour déposer leurs affaires.

-Le lavage des mains est obligatoire à l'arrivée au centre pour les enfants et les adultes. Les enfants restent dehors selon les espaces attribués dans la cour, au groupe petits et au groupe grands, jusqu'à 8h50 environ où le lavage des mains commencera par petits groupes.

-Les trois animateurs qui arrivent à 8h, puis à 8h30 sont présents dans la cour, en se répartissant sur la zone des petits et la zone des grands.

-A partir de 9h, les animateurs d'accueil regagnent leur groupe. L'appel s'effectue dehors pour chaque tranche d'âge, ainsi que le choix des activités.

-De 9H15/9H30 environ à 11H environ, chaque groupe réalise ses activités à l'intérieur ou à l'extérieur.

-A partir de 11h 30, chaque groupe effectue un passage aux toilettes et lavage des mains. Les enfants se rangent par groupe afin de prendre le car pour la cantine (un car pour le groupe des petits et un car pour le groupe des grands). En arrivant au réfectoire, les enfants jettent leur masque dans une poubelle réservée à cet effet.

-De 12H à environ 13H15, le repas a lieu dans le réfectoire de l'école Jean Jaurès. Les enfants sont répartis par groupe petits et grands dans chaque salle du réfectoire. Certains enfants volontaires du groupe des grands pourront manger aux tables des plus petits afin de les responsabiliser (servir l'eau, découper la viande, etc...) Les animateurs mangent aux tables des enfants.

-Un personnel de service prépare les tables et aide les animateurs au service. Le débarrassage des tables se fait avec l'aide des enfants. Chaque groupe d'enfants passe aux toilettes et au lavage des mains à la fin du repas.

-Chaque animateur doit être vigilant par rapport aux diverses allergies alimentaires des enfants. La feuille d'appel sera à disposition à la cantine pour toute vérification. L'équipe aura été informée des problèmes de santé de certains enfants.

- De 13H30 à 14H, un temps calme sera organisé en petits groupes, à l'intérieur ou dehors à l'ombre pour des activités calmes. Ce temps doit être un moment où les enfants se reposent et se calment afin de reprendre les activités de l'après-midi. Exemples : Ecoute musicale, lecture offerte, lecture et découverte de livres, dessins, mandalas, origami, jeux de ronde, jeux de société, langue des signes, fabrication boîte à idées par exemple, marionnettes...

Lors des sorties au lac de Neuvic ou de Ponty, pendant le temps calme, la crème solaire est mise aux enfants avant de prendre le bus.

- A partir 14H, l'appel se fait pour chaque groupe à l'extérieur, comme le matin. Les activités ont lieu d'environ 14h15 à 16h/ 16h15. Le rangement et le nettoyage font partie de l'activité et les enfants doivent y participer.

- A 16H15, avant le goûter, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains, puis ils se réunissent par groupe pour le goûter à l'extérieur si le temps le permet, sinon à l'intérieur dans chaque salle d'accueil. Le goûter est préparé et distribué par les animateurs de chaque groupe. Un point sera fait, en petits groupes, sur la journée avec les enfants sur leur ressenti par rapport à la journée qu'ils ont vécu. Ceci pourra se réaliser avec des outils mis en place par

les animateurs. Un point sera aussi fait sur la journée suivante (programme, affaires à prévoir...).

-Ensuite, les enfants peuvent rester dehors en respectant les zones petits et grands.

**- De 17H à 18H, deux animateurs s'occupent du départ échelonné des enfants et de l'accueil des parents, sauf le mercredi puisque le retour de la sortie est prévu à 18h. Cet accueil s'effectue selon deux zones d'accueil : une pour le groupe des petits au petit portail et une pour le groupe grands au grand portail.**

**Trois animateurs terminent à 17h et les autres prennent en charge les enfants dans la cour en se répartissant sur chaque zone selon le nombre d'enfants.**

**Lors du retour de la sortie du mercredi, tous les enfants rentrent dans le centre et deux animateurs s'occupent des départs au portail. Les autres restent dans la cour, avec les enfants suivant les zones définies.**

**En aucun cas, les enfants ne partent seuls (sauf autorisation parentale).**

- Les animateurs d'accueil sont là pour rencontrer les parents et éventuellement faire un point sur la journée ou sur les problèmes rencontrés.

- Le contact avec les familles doit être mesuré et en cas de gros problème, la directrice fait le relai. Dans tous les cas, les problèmes rencontrés avec les enfants doivent avant tout être vus avec la directrice et parfois avec l'équipe d'animation pour trouver des solutions adaptées.

#### 7/ L'appel du matin et de l'après-midi :

L'appel des enfants et impératif le matin est en début d'après-midi d'une part pour des raisons de sécurité (connaître le nombre d'enfants présents dans son groupe) et d'autre part pour établir le nombre de repas journaliers et la facturation auprès des familles. **Cet appel doit être rigoureux** car il engage la responsabilité des animateurs du groupe et, en cas d'erreur, peut être source de conflits avec les familles au niveau de la facturation.

Chaque feuille d'appel comprend les noms des enfants ainsi que la manière dont ils sont inscrits : JR journée repas - JSR journée sans repas – MR matin repas – MSR matin sans repas – AMR après-midi repas et AMSR après-midi sans repas.

**Chaque nom devra être surligné lors de l'accueil au portail le matin et l'après-midi. Lors de l'appel, des croix seront inscrites le matin et l'après-midi selon les présences.** En cas d'absence d'un enfant prévu sur la liste, il faut le noter en face du nom.

Certains enfants inscrits avec le repas ont un régime alimentaire sans porc (ces informations sont indiquées sur la feuille d'appel).

#### 8/ Les activités sur le centre :

Chaque animateur propose des activités adaptées à l'âge des enfants de son groupe. Celles-ci doivent prendre en compte les capacités et le rythme de chacun, notamment pour les activités sportives et les jeux d'équipes.

Les activités veillent à faire découvrir des savoirs et des savoirs faire et à solliciter l'imagination des enfants. C'est pourquoi, dans chaque groupe d'âge, il

s'agit de proposer des activités variées (activités manuelles, d'expression, des jeux traditionnels et d'équipes, ...).

Certaines activités peuvent se dérouler sur plusieurs jours et faire l'objet d'un projet. Afin que certaines activités aient du sens comme les activités artistiques, d'expression, les grands jeux, il paraît important de travailler par thème, d'avoir un but collectif.

Ainsi pour le mois de juillet, le thème « le tour du monde » a été retenu par l'équipe d'animation et pour le mois d'août, celui des « Les aventuriers ».

Une demi-journée est consacrée aux grands jeux pour que les enfants jouent ensemble, se connaissent mieux, pour créer un esprit d'équipe et solliciter leur imagination.

Une deuxième demi-journée est consacrée au tirage au sort d'une activité proposé par les enfants en début de période.

Un planning est élaboré lors de la réunion de préparation par tranche d'âge, selon les projets et les thèmes abordés.

## 9/ Les activités extérieures et les sorties à la journée :

### **\* Les activités extérieures :**

Certaines activités sont organisées sur la semaine suivant différents créneaux et suivant les tranches d'âge et réservées à l'avance par la directrice. Celles-ci nécessitent la présence de tous les animateurs et d'autres seulement la présence d'un seul. Le planning sera établi lors de la réunion de préparation.

**- Pour l'activité Piscine, les enfants sont répartis selon un créneau pour le groupe des petits et un pour le groupe des grands. Pour ce dernier, une liste des enfants considérés comme nageurs est établie par la directrice et concernent ceux ayant acquis l'attestation des 25m à la piscine. Il se peut que lors des sorties, certains enfants veuillent passer cette attestation. Il faut alors voir avec le maître nageur pour que ceux-ci effectuent le test et récupérer leur attestation auprès de ce dernier.**

**Lors de l'arrivée à la piscine, les enfants ont accès au vestiaire collectif.**

**- Pour le groupe des petits, les animateurs gardent leur groupe pour toute la durée de l'activité dans le petit bassin.**

**-Pour le groupe des grands, il faudra établir les groupes en fonction des nageurs et non-nageurs.**

**- Pour les activités de baignade en lac, les enfants sont répartis en groupe équilibré sachant que les enfants restent uniquement là où ils ont pied, pour des raisons de sécurité et de surveillance. Des tours de baignade sont établis pour respecter la réglementation (rappel : 1 animateur pour 8 enfants dans l'eau et pas plus de 40 enfants en même temps dans l'eau).**

### **Attention**

**Il est rappelé que chaque animateur est responsable de huit enfants maximum dans l'eau et qu'il en assure la surveillance. Il est donc important qu'il les ait bien identifiés avant de se baigner.**

### \* Les sorties sur la journée :

Elles sont mises en place suivant les groupes d'âge tous les mercredis, avec une seule inscription possible à la journée repas. Une sortie par tranche d'âge est organisée au mois de juillet alors qu'au mois d'août, il y a une sortie commune aux deux tranches d'âge.

Ces sorties sont réservées par la directrice et mises en place lors de la réunion de préparation.

Lors de ces sorties, le repas se prend sous forme de pique-nique, qui est récupéré par la directrice et un animateur le matin même.

**Il convient de préparer la veille le matériel nécessaire pour la sortie suivant une liste à disposition dans le bureau de direction. Une malle est à disposition pour chaque groupe afin de transporter les affaires.**

Pour chaque sortie, la tablette avec toutes les informations des enfants est emmenée.

### 10/ Fiches sanitaires sur tablette et soins apportés aux enfants :

\* Les fiches sanitaires sur tablette permettent de connaître les problèmes de santé de certains enfants (allergies, recommandations des parents, etc...). Elles sont strictement confidentielles et ne doivent pas être laissées en accès libre. La directrice est tenue d'informer l'équipe de tous les problèmes concernant les enfants et des conduites à tenir le cas échéant.

Chaque animateur doit identifier les enfants porteurs de recommandations, surtout ceux bénéficiant d'un Projet d'aide individualisé (PAI).

\* Les soins apportés aux enfants en cas de blessures doivent être notés dans le registre d'infirmerie et les produits utilisés sont présents dans l'armoire à pharmacie du centre.

Pour toutes les sorties extérieures, une trousse à pharmacie doit être prévue.

\* En cas d'accident nécessitant une intervention médicale, il faut se référer aux consignes de sécurité ci-jointes pour connaître la conduite à tenir.

### 11/ Les réunions de l'équipe pédagogique :

Une réunion avec toute l'équipe a lieu **le mercredi soir après 18H**. Elle permet de faire un bilan de la semaine et de prévoir la suivante (activité, grands jeux). C'est un moment où chacun peut s'exprimer, parler de problèmes rencontrés, émettre des avis...

Si besoin, des réunions par groupe d'âge peuvent avoir lieu à la demande des animateurs.



## 12/ Rappel des points non négociable pour les animateurs :

- Adhérer aux objectifs du projet pédagogique
- Respecter les règles sanitaires
- Respecter les règles de sécurité
- Ne jamais laisser SEUL un groupe d'enfants (même pour très peu de temps). Les enfants accompagnent l'adulte.
- Ne pas frapper ou humilier verbalement un enfant
- Ne pas fumer dans l'enceinte du centre et en dehors du temps de pause
- Etre assidu dans son travail : absences non justifiées ou retards seront sanctionnés
- Utiliser son portable en cas de besoin et non pas comme un moyen de distraction !

## 13/ L'évaluation :

### \* Les animateurs stagiaires :

-Pour la première semaine, les animateurs stagiaires se répartissent dans les salles pour être en binôme avec un animateur BAFA, mais tourneront pour ne pas être toujours avec la même personne.

-L'évaluation du stage pratique est effectuée par la directrice du centre et elle se déroule en plusieurs temps :

-Une grille d'évaluation est donnée à chaque stagiaire au début du séjour et servira de support pour l'évaluation au cours du séjour.

- Une première évaluation a lieu lors de l'observation d'une séance proposée au choix de l'animateur. Celle-ci conduit à un entretien afin de repérer les aspects positifs et négatifs de la séance.

- Une seconde évaluation a lieu lors d'une autre activité choisie et encadrée par l'animateur. Un entretien permet de faire un bilan des deux activités proposées.

Un dernier entretien a lieu à la fin du séjour où l'animateur aura rempli la grille d'évaluation qui servira de support à la discussion.

Un document écrit est demandé pour présenter l'activité proposée.

L'évaluation porte aussi sur les différents temps de la journée (accueil, repas, temps libres et temps calmes, goûters, sorties...).

La directrice se tient à la disposition de chacun en cas de problèmes liés à cette évaluation pour répondre à d'éventuels questionnements.

Les animateurs ont également un rôle de soutien et de conseil auprès des animateurs stagiaires.

## C/ RAPPELS SUR LA SECURITE :

### 1/ Taux d'encadrement :

**Pour les – 6ans**

**Un animateur pour 8 mineurs max**

**Pour les + 6 ans**

**Un animateur pour 12 mineurs max**

### 2/ Au centre :

Aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du centre, il est important que les enfants ne soient jamais seul, que ce soit sur des temps d'activités, jeux libres ou autres.

Veillez à ce que le nombre d'animateurs soit réglementaire quand les enfants sont dans la cour (1 animateur pour 12 enfants), avant de vous absenter. Dans le cas contraire, faire appel un autre animateur pour vous remplacer.

Toute les zones de la cour doivent être prises en compte, donc il est nécessaire de vous répartir dans l'espace (la zone du préau est interdite aux enfants sauf pour se rendre au toilettes).

Chaque animateur doit être vigilant aux différentes allergies alimentaires des enfants. Les informations seront détaillées sur la feuille d'appel. L'équipe aura été informée des problèmes de santé ou autres recommandations pour certains enfants.

### 3/ En déplacement :

Rappel des consignes aux enfants, avant le départ (se ranger, ne pas jouer sur le trottoir, écouter les consignes pour traverser...)

Lors des sorties à pied, les enfants sont rangés par deux, avec obligatoirement un animateur devant et un derrière, les autres se situant le long du rang. L'utilisation des trottoirs est obligatoire ainsi que les passages pour piétons.

Pour les franchissements de ces derniers, les animateurs doivent se positionner devant les passages, un sur chaque voie de circulation. Si toutefois vous êtes seul avec un groupe, vous vous positionnez sur la voie de circulation que vous jugez la plus dangereuse. Les enfants traversent avec la consigne de s'arrêter plus loin sur le trottoir. Le port des **gilets fluorescents est obligatoire.**

### De 2 à 4 personnes



En file indienne, face aux voitures, du côté gauche de la chaussée.

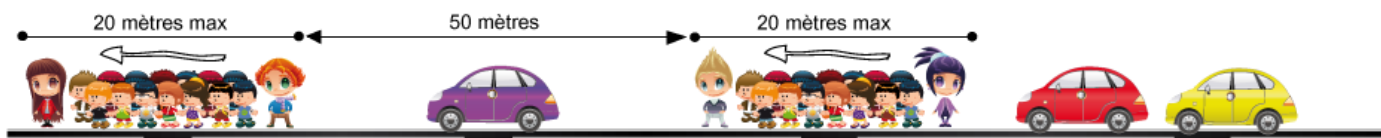
### De 4 à 20 personnes



Dans le même sens que les voitures, du côté droit de la chaussée.

### Au-delà de 20 personnes

© 2014 JESUISANIMATEUR.FR - Tous droits réservés.



Dans le même sens que les voitures, du côté droit de la chaussée. La longueur du groupe doit être limitée à 20 mètres. Ce qui devra conduire les accompagnateurs à scinder un groupe important en plusieurs sous-groupes de 12 à 16 personnes (animateurs compris). Chaque sous-groupe doit être distant du suivant d'au moins 50 mètres. Un animateur se place en tête (le guide), un autre se place en queue.

## 4/Baignade en piscine ou en lac :

Le bonnet de bain obligatoire pour tous (enfants et animateurs) à la piscine ou au lac.

Répartition des enfants en groupe. Un animateur étant responsable d'un groupe **de 8 enfants** maximum, il doit identifier chaque enfant dont il a la surveillance tout au long de la baignade. Il est important de les compter régulièrement.

### Un comptage obligatoire a lieu à la sortie de l'eau du groupe.

A la piscine ou en lac, s'il y a du monde dans la zone de bain, il faut organiser et délimiter un espace, où les enfants peuvent nager en sécurité.

Si un enfant demande pour aller aux toilettes, on l'accompagne et on le signale à un autre animateur.

### \*taux d'encadrement :



**Pour les - 6 ans**, un animateur **présent dans l'eau** pour **5 mineurs** (le nombre de mineurs présents dans l'eau ne peut excéder **20**).



**Pour les 6 ans et +**, un animateur **présent dans l'eau** pour **8 mineurs** (le nombre de mineurs présents dans l'eau ne peut excéder **40**).

Lorsque la baignade se déroule dans une piscine surveillée ou dans une zone aménagée et surveillée (plan d'eau) ; le directeur de l'accueil, s'il est absent, désigne parmi les membres de l'équipe pédagogique sur place, **le responsable du groupe**.

A ce titre, il devra :

- Signaler la présence du groupe au responsable de la sécurité de la piscine ou de la baignade (poste de secours)
- Se conformer aux prescriptions de ce responsable et aux consignes et signaux de sécurité
- Prévenir le responsable de la sécurité en cas d'accident
- S'assurer de la présence effective des animateurs dans l'eau

L'existence d'un service de surveillance ou de sécurité ne décharge pas l'encadrement et la direction du centre de leur responsabilité.

**Les baignades en zone non surveillée** doivent obligatoirement être encadrées par un majeur titulaire du BSB (Brevet de surveillant de baignade) ou d'un diplôme équivalent (MNS OU BNSSA). Il doit systématiquement reconnaître préalablement le lieu de bain et en matérialiser la zone :

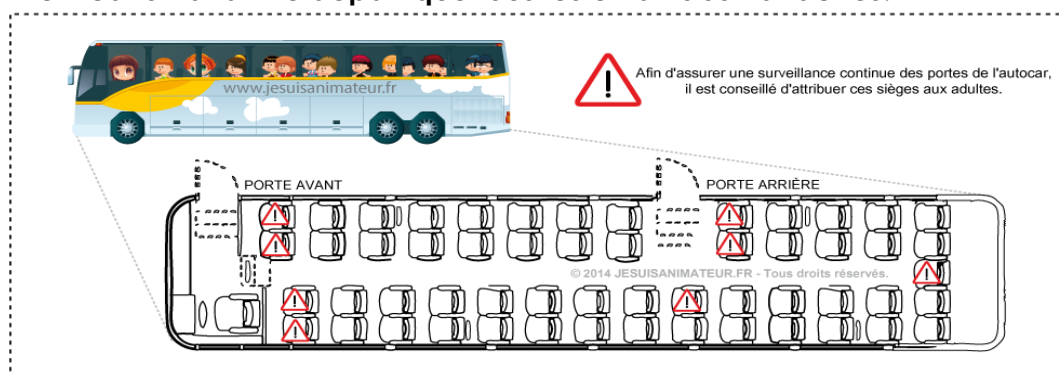
- Par des bouées reliées à un filin pour les mineurs de moins de 12 ans.
- Par des balises pour les plus de 12 ans.

### 5/En bus :

Un animateur dans le car pour faire monter les enfants, un en bas à la porte qui les compte et un ou plusieurs qui sécurisent le rang.

Aucun enfant ne doit être seul sur les sièges de devant ainsi que les sièges à côté et en face de la porte arrière du car, ainsi qu'à la place du milieu sur la rangée du fond du car. (Voir plan ci-dessous)

### Vérification avant le départ que tous les enfants soit attachés.



## 6/ Autres précisions :

### **\*Trousse de secours**

Il est recommandé d'équiper sa trousse de secours des produits et matériels ci-dessous :



© 2014 JESUISANIMATEUR.FR - Tous droits réservés.

Et un thermomètre frontal.

Lors d'une sortie, il est important et obligatoire d'emporter la tablette où les informations sanitaires de chaque participant ainsi que le traitement en cas de PAI ou d'asthmes, avec l'ordonnance.

Au retour de la sortie, il est indispensable de reporter dans le registre d'infirmerie, les éventuels soins prodigués dans la journée.

### **\*Le téléphone portable**



**L'usage du téléphone portable sur l'ACM est interdit sauf urgence ou besoin pour activité. Son utilisation répétitive faisant l'objet d'avertissement, entrainera la confiscation du téléphone sur les temps de présence au centre de loisirs.**